

# La lettre de l'APCMA



## LE MOT DU PRÉSIDENT

### L'apprentissage : la meilleure façon de préparer l'avenir

**P**our lutter contre le chômage des jeunes, un certain nombre de freins à l'embauche ont d'ores et déjà été levés et des dispositifs d'aide, tant pour la jeunesse que pour les entreprises, ont été mis en place par le gouvernement.

Pour autant, le réseau des chambres de métiers attend encore des réponses et souligne que, pour renouer avec une hausse de contrats, les entreprises artisanales ont besoin de meilleures conditions et de véritables simplifications.

L'avenir de l'artisanat repose sur la transmission des savoir-faire. Il est donc primordial de convaincre chaque chef d'entreprise de la nécessité d'accueillir et de former des apprentis, futurs collaborateurs qualifiés. Au service des entreprises artisanales, le réseau des chambres de métiers les accompagnera avec la plus grande détermination dans cette démarche.

Par ailleurs, il est essentiel de susciter l'intérêt et de valoriser auprès des jeunes, de leur famille et de l'ensemble des acteurs de l'orientation, les atouts de ce parcours de formation dont l'image est encore trop souvent dévalorisée. C'est l'objectif de la dernière campagne d'affichage du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA) qui, par un slogan fort, « L'apprentissage, la solution est sous nos yeux ! », dénonce les idées reçues et contribue à faire changer les mentalités.

Nous convenons tous de l'importance de l'apprentissage, voie d'excellence pour l'accès à l'emploi. Alors que la rentrée approche, il faudra faire preuve de pugnacité pour promouvoir ce cursus de formation, tant auprès des jeunes que des chefs d'entreprise. Le réseau des chambres de métiers n'en manque pas !

Alain Griset



## Sommaire

### « L'APPRENTISSAGE, LA SOLUTION EST SOUS NOS YEUX ! »

■ L'apprentissage permet aux apprentis d'acquérir un savoir-faire et aux chefs d'entreprise d'avoir l'assurance de collaborateurs qualifiés : un pari gagnant-gagnant.

### TRIBUNE

■ Clotilde Valter, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

### BRÈVES EUROPÉENNES

■ Renforcer la mobilité européenne des apprentis

### IMPULSIONS ACTIONS

■ Rencontres franco-allemandes  
■ Salon SME du 4 au 6 octobre : profitez des conseils du réseau des chambres de métiers

## Élections aux chambres de métiers et de l'artisanat



Qui mieux qu'un artisan pour défendre les artisans ? Du 1<sup>er</sup> au 14 octobre prochain, plus d'un million de chefs d'entreprise

artisanale sont appelés à élire les 2 500 élus qui représenteront leurs intérêts et auront à cœur de les accompagner et de les défendre pour les cinq ans à venir. Le vote se fera par correspondance. Chaque artisan recevra par courrier un kit de vote et n'aura qu'à retourner, au plus tard le 14 octobre, le bulletin de son choix. <http://elections.artisanat.fr> - #artisansvotons

## Conférence interrégionale des métiers et de l'artisanat d'outre-mer

Les chambres de métiers et de l'artisanat d'outre-mer et les chambres de métiers métropolitaines membres de la commission de l'outre-mer de l'APCMA ont participé les 3, 4 et 5 mai dernier à la quinzième biennale de la Conférence interrégionale des métiers et de l'artisanat d'outre-mer. Cette édition, organisée par la chambre de métiers de Nouvelle-Calédonie, a été l'occasion d'échanges fructueux sur différents thèmes tels que la formation continue, les relations avec les collectivités et la prévention des difficultés des entreprises.

## Trophées PME Bougeons-Nous

Les Trophées PME Bougeons-Nous, organisés par RMC et dont le réseau des CMA est partenaire, mettent en lumière la dynamique entrepreneuriale et offrent la reconnaissance à ceux qui créent de la richesse et de la qualité. Du 22 au 30 août, les jurys régionaux, auxquels participeront notamment des représentants des chambres régionales de métiers et de l'artisanat, seront organisés à Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nancy et Paris. Le jury national se réunira le 29 septembre à Paris et sélectionnera les six entreprises lauréates. <http://rmc.bfmtv.com/evenement/trophees-pme/>

# « L'apprentissage, la solution »

L'apprentissage est un maillon essentiel du secteur de l'artisanat. C'est en effet par cette voie que le réseau des chambres de métiers forme chaque année les futurs chefs d'entreprise artisanale. Ce parcours de formation, reconnu comme l'une des voies les plus efficaces en matière d'insertion professionnelle, permet aux apprentis d'acquérir un savoir-faire et aux chefs d'entreprise d'avoir l'assurance de collaborateurs qualifiés: un pari gagnant-gagnant.

## Installer une image positive et promouvoir un cursus plein d'atouts

L'apprentissage propose une palette de 600 formations donnant accès à 250 métiers et 510 activités artisanales. Partagée entre théorie dans les CFA et pratique dans l'entreprise, la formation professionnelle en alternance est un moyen efficace de trouver un emploi, de se construire une carrière et, souvent, de devenir chef d'entreprise. En effet, 80 % des apprentis formés sont embauchés à l'issue de leur formation et un apprenti sur deux deviendra son propre patron. Pour autant, malgré les bons résultats en matière d'insertion professionnelle, le dispositif pâtit toujours d'un déficit d'image et reste parfois considéré à tort comme une voie réservée aux collégiens et lycéens en échec scolaire. Pour faire



évoluer les mentalités et améliorer sa perception, le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA) a lancé cet été une campagne d'affichage dont les différentes accroches mettent en opposition des constats sur le

## Au même titre que les étudiants...

### LES APPRENTIS ONT LEURS AVANTAGES !

Les jeunes en apprentissage bénéficient de la « carte d'étudiant des métiers » et disposent de réductions dans les cinémas et autres lieux culturels ; ils ont accès aux restaurants et résidences universitaires ainsi qu'aux services proposés sur les campus. L'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage (ANDSA), soutenue par l'APCMA, permet également à de nombreux apprentis de pratiquer une activité sportive et de s'approprier les valeurs du sport, si proches de celles de l'artisanat. Parmi les dernières animations organisées, les « Journées nationales du sport dans l'apprentissage », qui se sont tenues du 25 juin au 7 juillet derniers, ont rassemblé de nombreux apprentis et CFA du réseau des chambres de métiers. [www.andsa.fr](http://www.andsa.fr)

# tion est sous nos yeux ! »

## Prix du maître d'apprentissage

### UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE

Le 21 juin, 250 invités se sont réunis à l'initiative de la Mutuelle des artisans et du commerce de proximité (MNRA) et de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) pour la deuxième édition du Prix du maître d'apprentissage. Animée par Arnaud Le Gal et Jean-Louis Picot, respectivement rédacteur en chef des *Échos* et rédacteur en chef adjoint du *Parisien*, médias partenaires de l'événement, la soirée de remise des prix s'est déroulée en présence de Clotilde Valter, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Dans ce cadre, cinq maîtres d'apprentissage ont été récompensés pour leur engagement quotidien auprès des jeunes et leur implication exemplaire dans la construction de leurs projets professionnels.

Découvrez leurs portraits sur le site

[www.maitreapprentissage-artisanat.fr](http://www.maitreapprentissage-artisanat.fr) - #prixMA

chômage avec des affirmations sur l'apprentissage, toujours avec le slogan : « L'apprentissage, la solution est sous nos yeux ! ».

En faisant ainsi valoir les atouts de l'apprentissage, cette campagne contribue à l'installation durable d'une image positive de ce cursus de formation. Son objectif : renforcer, auprès des jeunes et de leur entourage, la visibilité de l'offre d'avenir professionnel offerte par l'apprentissage pour les amener à choisir ce parcours de qualité.

### Valoriser l'alternance et inciter les chefs d'entreprise à embaucher

Les entreprises artisanales favorisent l'employabilité des apprentis et assurent la pérennité des métiers par la transmission de leur savoir-faire. Au sein des entreprises artisanales, les maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis et leur enseignent avec pédagogie les valeurs de l'entreprise. Acteurs indispensables de la formation des futures générations, ils contribuent pleinement à la construction de leur avenir et ainsi au dynamisme du secteur

de l'artisanat. Chaque année, 180 000 apprentis maximisent leurs chances de trouver un emploi grâce à l'expérience qu'ils acquièrent en entreprise auprès de leur maître d'apprentissage. Toutefois, même si l'apprentissage reste soutenu dans les entreprises artisanales, on enregistre une baisse des contrats. Pour y remédier, le réseau des chambres de métiers, appuyé des « développeurs de l'apprentissage », se mobilise pour sensibiliser et convaincre chaque chef d'entreprise de la nécessité d'accueillir des apprentis. Les entreprises permettent ainsi aux jeunes d'acquérir une compétence professionnelle et obtiennent l'assurance d'être entourées de collaborateurs qualifiés, formés aux techniques de l'entreprise.

Par un accompagnement de qualité, les chambres de métiers et de l'artisanat sont présentes lors de chaque étape de la procédure pour faciliter les démarches de l'entreprise. Les conseillers du réseau informent, conseillent, apportent des réponses précises aux questions que se pose le chef d'entreprise sur les aides dont il peut bénéficier, sur la rémunération de l'apprenti... et assurent ainsi un suivi sur mesure.



## CLOTILDE VALTER

Secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

### Alors que le taux de chômage des jeunes est élevé, quelles mesures d'urgence pensez-vous mettre en place pour dynamiser l'apprentissage ?

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi sans activité est élevé mais a baissé de 9500 sur les trois derniers mois et de 41700 depuis un an. Les actions conduites par le gouvernement pour soutenir la création d'emplois portent leurs fruits et je considère effectivement que l'apprentissage est un véritable levier pour lutter contre le chômage des jeunes et pour renforcer la compétitivité des entreprises. On ne le dira jamais assez, l'apprentissage est une voie de réussite avec de réelles perspectives d'emploi et de promotion sociale. En quatre ans, beaucoup d'actions ont été conduites et, au-delà des aspects financiers ou réglementaires, nous avons aussi travaillé pour modifier les représentations sociales de l'apprentissage, permettre une meilleure orientation des jeunes, valoriser davantage les métiers qui souffrent d'un problème d'attractivité.

### Quelles actions prévoyez-vous de mettre en place pour renforcer l'image de l'apprentissage ?

Je crois en la pédagogie de l'exemple. Nous nous sommes donc fixé un objectif de recrutement de 10 000 apprentis dans la fonction publique d'ici 2017 et, sur la rentrée passée, plus de 4 300 ont été recrutés. Ensuite, pour opérer un changement de culture, il faut que tous les acteurs se mobilisent. Les acteurs de l'orientation ont été très largement sensibilisés par la ministre de l'Éducation nationale. La loi « travail » impose désormais la publication des taux d'insertion des formations de la voie professionnelle, un élément clé pour une orientation choisie. Il faut donner envie aux jeunes et ouvrir davantage les portes des entreprises pour montrer la réalité des métiers dans les bassins d'emploi. C'est l'ambition du « Parcours Avenir » qui permet aux jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> de découvrir l'entreprise.

OFAJ  
DFJW

## Renforcer la mobilité européenne des apprentis

L'APCMA, son homologue allemande la DHKT et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) ont signé une convention de partenariat destinée à renforcer la coopération franco-allemande dans le domaine de la mobilité européenne des apprentis. L'objectif commun est de continuer à développer cette mobilité et d'offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité d'approfondir leurs compétences personnelles et professionnelles dans le cadre d'un séjour professionnel en Allemagne ou en France. Le réseau des chambres de métiers mène depuis plusieurs années une politique active en inscrivant le développement de la mobilité des apprentis au rang de ses priorités. Chaque année, 2 500 apprentis du réseau partent en mobilité, dont 700 en Allemagne.

## Le chiffre...

50

Il y a cinquante ans, l'Assemblée permanente obtenait le statut d'établissement public. En effet, en 1966, l'Association des présidents des chambres de métiers de France devient l'Assemblée permanente des chambres de métiers. Elle représente les chambres de métiers et non plus les présidents. Depuis, elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Artisanat et remplit des missions de service public.

# Impulsions Actions

## RENCONTRES FRANCO-ALLEMANDES Une feuille de route pour les deux réseaux

Les 22<sup>es</sup> Rencontres des chambres de métiers et de l'artisanat françaises et allemandes se sont tenues à Lille du 23 au 25 mai. Elles ont permis de dégager trois grandes priorités pour le secteur de l'artisanat : accompagner les entreprises dans leur transformation numérique afin qu'elles soient en mesure de saisir les opportunités offertes, maintenir et développer des services d'un

haut niveau de qualité et tournés vers l'avenir et renforcer la formation professionnelle. Les prochaines rencontres se dérouleront en 2019 en Allemagne. D'ici là, les deux réseaux poursuivront leur coopération pour offrir aux deux millions d'entreprises artisanales un accompagnement performant et favoriser le développement du secteur de l'artisanat dans l'Europe d'aujourd'hui.

## SALON SME DU 4 AU 6 OCTOBRE Profitez des conseils du réseau des chambres de métiers

Le Salon SME - Solutions pour mon entreprise - se déroulera les 4, 5 et 6 octobre prochain au Palais des Congrès de Paris. Durant ces trois journées, le réseau des chambres de métiers, partenaire officiel de ce Salon, sera présent pour échanger avec les participants qui souhaitent créer, développer, reprendre ou céder leur entreprise. Les conseillers du premier réseau d'appui aux entreprises artisanales seront à l'écoute des porteurs de projets pour les informer sur l'accompagnement personnalisé dont ils peuvent bénéficier. Pour la première fois, le 2 juin der-



nier, le Salon SME a proposé un format « online ». Celui-ci a permis aux publics intéressés de profiter, sans avoir à se déplacer, de l'expertise des conseillers du réseau des chambres de métiers. Ce nouveau format sera reconduit les 9 et 10 mars 2017.

[www.salonsme.com](http://www.salonsme.com)



La Lettre de l'APCMA • Bimestrielle • Directeur de la publication : Alain Griset • Rédacteur en chef : François Moutot • Rédaction : Sylvie Emond • APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) • Diffusion : Loïc Langlo ([langlo@apcma.fr](mailto:langlo@apcma.fr)) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 • Tirage : 4 000 exemplaires • Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 • Impression : Jouve • ISSN 1950-8093.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36